

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DROME	DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE VALHERBASSE
<p><u>Nombre de membres :</u>            Du conseil : 12            En exercice : 19            Délibérants : 15</p> <p><u>Quorum atteint</u></p> <p><u>date de convocation :</u>            01/12/2025</p> <p><u>date d'affichage :</u>            01/12/2025</p>	<p><b>L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ le 01 du mois de Décembre à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Valherbasse à Montrigaud, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de VASSY Jean-Louis, Maire en présence des conseillers : M. CHARVAT Patrick, Mme JANTON Joëlle, Mme MATHIEU-POUGET Régine, Mme DUC Gwendoline, M DUC Bernard, M RODRIGUEZ Richard, M ROLIN Jérôme, Mme RONGY Marie-Madeleine, M CLET Benjamin, M PAQUIEN Lionel, M GAUDENECHÉ Patrice</b></p> <p><b>Absents excusés :</b> Mme BARRIER Marie-Agnès, Mme MARION Isabelle (ayant donnée pouvoir à M VASSY Jean-Louis), M MARY Claude, Mme BESSON Isabelle (ayant donnée pouvoir à M ROLIN Jérôme), Mme SAUREL Nelly, M BRET Vincent (ayant donné pouvoir à Mme JANTON Joëlle,</p> <p><b>Absents :</b> CARRERE Alexandra  <b>Secrétaire de séance :</b> M ROLIN Jérôme</p>

#### **DÉLIB. N° 054-2025\_ OBJET : DM N°2**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de voter une DÉCISION MODIFICATIVE : VIREMENT DE CRÉDIT, étant donné les insuffisances budgétaires à l'article 2128. Il est proposé un virement de crédit de 31 141,60 € de l'article 2315 pour alimenter l'article 2128, ainsi que de faire un virement de crédit de 23 000 € de l'article 2116 pour alimenter l'article 2128.

INVESTISSEMENT DEPENSES			
CHAPITRE ARTICLE OPÉRATION	MONTANT	CHAPITRE ARTICLE OPÉRATION	MONTANT
23/2315-161	-31 141,60 €	21/2128-146	+ 31 141,60 €
21/2116-146	-23 000,00 €	21/2128-146	+23 000,00 €
TOTAUX	-54 141,60 €	TOTAUX	+ 54 141,60 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**  
**- Approuve la décision modificative n°1 comme suit :**

INVESTISSEMENT DEPENSES			
CHAPITRE ARTICLE OPÉRATION	MONTANT	CHAPITRE ARTICLE OPÉRATION	MONTANT
23/2315-161	-31 141,60 €	21/2128-146	+ 31 141,60 €
21/2116-146	-23 000 €	21/2128-146	+23 000,00 €
TOTAUX	-54 141,60 €	TOTAUX	+ 54 141,60 €

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus,  
 Au registre sont les signatures,

Résultat du vote	
Pour	15
Abstention	0
Contre	0

Pour extrait certifié conforme  
 A Valherbasse le 01/12/2025

Le Maire Jean-Louis VASSY

